



PRÉFET DE L'ESSONNE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES**

SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE  
Bureau du foncier agricole

Affaire suivie par :  
Marie Chauvot  
Tél. : 01.60.76.32.40  
Fax. : 01.60.76.33.81  
Mél : [ddt-sea@essonne.gouv.fr](mailto:ddt-sea@essonne.gouv.fr)

## **Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers**

**Séance du 8 octobre 2015**

La Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers de l'Essonne, convoquée le 18 septembre 2015, s'est réunie le 8 octobre 2015, à Villabé (91), sous la présidence de M. RAUCH, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant le Préfet.

### **1) Membres de la commission**

#### **1.1 Membres présents :**

- M. RAUCH, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant le Préfet de l'Essonne ;
- Mme CARRAÏ, représentant l'association « NaturEssonne » ;
- M. CURAT, adjoint au maire de Saclay, représentant les maires ;
- M. GUY, chef du service économie agricole, représentant la DDT ;
- M. HARDOUIN, représentant l'union des syndicats Coordination Rurale d'Île-de-France ;
- M. HOTTIN, représentant des Jeunes Agriculteurs ;
- M. LIENARD, représentant la SAFER, (voix consultative) ;
- M. LE FLOC'H, maire de Saint-Sulpice-de-Favières, représentant les établissements publics de coopération intercommunale ;
- M. HÉBERT, représentant le Réseau AMAP Île-de-France ;
- M. MORCHOISNE, représentant de la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles d'Île-de-France.

#### **1.2 Pouvoirs**

- M. CARRAÏ, dispose d'un pouvoir délivré par M. MAZODIER (membre votant), représentant l'association « Essonne Nature Environnement » ;
- M. MORCHOISNE, dispose d'un pouvoir de M. MARCILLE (membre votant), représentant de la Chambre interdépartementale d'agriculture d'Île-de-France ;
- M. GUY dispose d'un pouvoir de M. DELPORT, représentant de l'Office National des Forêts (voix consultative) ;
- M. RAUCH dispose d'un pouvoir de M. CURAT (membre votant) lors de l'étude des documents d'urbanisme des communes de Pussay et Puiset-le-Marais.

### 1.3 Membres absents et/ou excusés :

- Mme ALBERT, représentant l'Union des syndicats des propriétaires forestiers d'Île-de-France ;
- Mme BOUSSAINGAULT-PEIGNE, représentant la chambre départementale des Notaires de l'Essonne ;
- M. CROSNIER, président délégué en charge de la ruralité et du monde agricole représentant le Conseil Départemental de l'Essonne ;
- M. DELPORT, représentant l'Office National des Forêts (voix consultative) ;
- M. LANOE, représentant la Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Île-de-France ;
- M. MARCILLE, représentant la chambre interdépartementale d'agriculture d'Île-de-France ;
- M. MAZODIER, représentant l'association « Essonne-Nature-Environnement » ;
- M. PIGEON, représentant les propriétaires de foncier agricole ;
- M. RUSSEIL, représentant l'INAO ;
- M. SCHOETTL, maire de Janvry, représentant les maires.

### 2) Invités à titre d'expert

- Mme FERNANDEZ, représentant l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France ;
- M. SIROU, représentant Coop de France Île-de-France ;
- Mme BRILLAUD-GORA, Mme CHAUVOT, M. MAZIÈRES, M. SOLIGNAC de la direction départementale des territoires de l'Essonne ;
- Mme NEUBERT, Mme PLAT, de la direction départementale des territoires de l'Essonne présentes lors de la présentation du PLU de Vauhallan ;
- Mme KHUN, Mme PERSCISI, Mme SELVA de la direction départementale des territoires de l'Essonne présentes lors de la présentation des PLU de Pussay et de Puiset-le-Marais.

### 3) Ont présenté leur projet à la commission :

- M. AUBERT (directeur général des services), représentant la mairie de Vauhallan et M. AVICE (cabinet Avice) ;
- M. GARCIA (1<sup>er</sup> adjoint au Maire) représentant la mairie de Pussay, et Mme CALVINO (bureau d'études) ;
- M. GUERTON (Maire) représentant la mairie de Puiset-le-Marais, et Mme PEQUIGNOT (bureau d'études Ingéspace).

M. RAUCH constate que le quorum du nombre de votants est atteint et ouvre la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

### **Ordre du jour :**

- Fonctionnement de la CDPENAF : approbation du règlement intérieur, approbation du relevé des décisions de la séance du 10 septembre 2015, validation du calendrier prévisionnel des sessions de CDPENAF de l'Essonne de 2015 et 2016 ;
- Étude du PLU de Vauhallan ;
- Étude du PLU de Pussay ;
- Étude du PLU de Puiset-le-Marais.

Le président de la CDPENAF,

16 OCT. 2015

Yves RAUCH

*Ce document est publié sur le site des services de l'État en Essonne :*  
<http://www.essonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Agriculture/Foncier-Consommation-d-espace-agricole-forestier-ou-naturel/CDPENAF-de-l-Essonne>